

ÉTAPE 1 3 mai

- Couvre-feu maintenu
- Réouverture des collèges (demi-jauge pour les 4^e et 3^e)
- Levée des restrictions pour les déplacements inter-régionaux
- Statu quo pour les commerces
- Télétravail maintenu
- Réouverture des lycées (en demi-jauge)
- Fin de l'attestation de déplacement en journée

ÉTAPE 2 19 mai

- Couvre-feu décalé à 21 heures
- Réouverture* des commerces
- Réouverture* des musées, monuments, cinémas, théâtres, salles avec public assis**
- Réouverture des activités sportives de plein air et dans les lieux couverts (avec protocole)
- Télétravail maintenu
- Réouverture des terrasses (tables de 6 personnes maxi.)
- Rassemblements de plus de 10 personnes interdits
- Réouverture* des étab. sportifs de plein air et couverts pour les spectateurs**

ÉTAPE 3 9 juin

- Couvre-feu décalé à 23 heures
- Réouverture* des cafés et restos (tables de 6 personnes maxi.)
- Possibilité d'accueillir jusqu'à 5 000 pers. dans les lieux de culture et les étab. sportifs***
- Accueil des touristes étrangers avec pass sanitaire
- Assouplissement du télétravail
- Réouverture* des salons et foires (jusqu'à 5 000 pers.)***
- Réouverture* des salles de sport, élargissement aux sports de contact en plein air et sans contact en intérieur

ÉTAPE 4 30 juin

- Fin du couvre-feu
- Maintien des gestes barrières et de la distanciation sociale
- Possibilité de participer aux événements de plus de 1 000 pers. en extérieur et en intérieur***
- Fin des limites de jauge selon la situation sanitaire locale dans les étab. recevant du public
- Limite maxi. de public selon l'événement et la situation sanitaire locale

* RÉOUVERTURES CONDITIONNÉES AU RESPECT DE JAUGES ET PROTOCOLES ADAPTÉS À CHAQUE LIEU ET ACTIVITÉ.

LP/INFOGRAPHIE. 29/4/2021.

** 800 EN INTÉRIEUR, 1 000 EN EXTÉRIEUR. *** AVEC PASS SANITAIRE.